

Assemblée Générale du 23 juin 2020

Rapport de la commission de surveillance pour l'année 2019

La commission de surveillance assure un contrôle permanent de la bonne gestion, de l'exactitude et de la sincérité de la comptabilité.

Le commissaire aux comptes a analysé la situation financière 2019 du RIL et a certifié les comptes sans réserves et sans observations.

La commission de surveillance approuve les conclusions du commissaire aux comptes sur la bonne gestion comptable, sur l'implication du conseil d'administration.

Par ailleurs, les représentants de la commission de surveillance sont régulièrement présents aux CA et peuvent mesurer les efforts qui sont faits par Philippe Muscat et son équipe pour pouvoir conserver, voire améliorer la qualité des repas en maintenant des tarifs attractifs malgré l'augmentation des charges d'exploitation.

Nous ne pouvons que constater la motivation, l'implication et le savoir faire d'un bon gestionnaire qui, tout en gardant un équilibre financier sait innover pour le plaisir gustatif de tous les convives. En effet le choix des plats et des différents services proposés permet à chacun de trouver le repas qui convient à son mode alimentaire.

L'équipe est motivée. Tout est mis en oeuvre pour qu'elle donne le meilleur d'elle même dans le respect du confort et des conditions de travail toujours améliorées.

Le RIL s'engage dans la qualité alimentaire, le bien être de son équipe, le respect de l'environnement et cet engagement mérite toute la confiance de la commission de surveillance.

Cette année a été marquée par le départ de Catherine Pelet-Delavoët de son poste de présidente de l'association. Son investissement ajouté à celui de philippe Muscat a permis au RIL de prendre un véritable essor. Cet investissement, nous le retrouvons également chez Cécile Bouchet qui a repris la présidence au 2ème trimestre 2019 avec beaucoup de compétences.

Conclusion

En conclusion, la commission de surveillance approuve la gestion de l'association gestionnaire. Elle tient à saluer le travail des 2 présidentes de l'association, du directeur et de toute l'équipe du RIL.

La présidente de la Commission de surveillance , le 16 juin 2020